

Économies d'énergie. Nautil'Ys montre l'exemple

Publié le 24 décembre 2016



Le maire de Crozon et président de la communauté de communes, Daniel Moysan, a présenté, à la piscine Nautil'Ys, la première chaufferie bois, à la fois écologique et économique, du territoire.

La première chaufferie bois du territoire communautaire a été inaugurée, samedi dernier, à la piscine Nautil'Ys.

Une solution qui permet de répondre au triple défi énergétique, économique et environnemental.

L'inauguration de la première chaufferie bois sur le territoire de la Presqu'île de Crozon a eu lieu samedi dernier. Daniel Moysan, président de la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon, a notamment présenté, en présence de MM. Petitjean, directeur de l'Ademe, Ferrand, député, et de Mmes Vigouroux, conseillère régionale, et Mme Porcher, conseillère départementale, la chaufferie bois de la piscine Nautil'Ys. Ce projet s'inscrit « dans la politique volontariste de réduction des dépenses énergétiques de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon », a souligné Daniel Moysan. Ainsi, en 2015, la production de chaleur pour la piscine représentait 21 % des consommations et 14 % des dépenses totales des équipements communautaires. C'est suite à un audit que la communauté de communes a décidé de couvrir les besoins de chaleur de cet équipement à partir de bois, une solution permettant de répondre au triple défi énergétique, environnement et économique. En passant du gaz vers le bois, une économie d'environ 32.000 € par an a pu être réalisée, ainsi qu'une réduction de 67 % d'émissions de CO2 dans l'atmosphère.

Retour sur investissement en cinq ans environ

En comptant le coût de l'énergie produite par la chaufferie bois par rapport à l'ancienne solution au gaz propane, le temps de retour sur investissement de l'installation sera d'environ cinq ans. Dans un premier temps, l'alimentation de cette chaufferie est possible grâce à un prestataire local, l'entreprise Jacques Riou, à Telgruc-sur-Mer. En 2017, le projet de construction d'une plateforme de stockage, de broyage et de séchage bois verra le jour grâce aux autorisations obtenues de l'État. À terme, une filière locale bois énergie approvisionnera la chaudière des 250 tonnes par an de

plaquette nécessaire, en attendant d'alimenter les futures chaufferies du centre hospitalier et de l'école Jean-Jaurès. L'opération, d'un montant total de 461.000 €, a été financée à hauteur de 65 % grâce aux aides de l'Europe, de la Région, du Département ou encore de l'Ademe.

Retrouvez **plus d'articles**

[Environnement](#) [Chaufferie bois](#)